



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 OCTOBRE 2025

Le Mouvement « **Sauvons la RDC** » condamne avec la plus grande fermeté la suspension arbitraire et scandaleuse du **Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie**, en sigle **PPRD**, important parti de l'opposition et membre de sa plateforme politique, par arrêté ministériel du 18 octobre 2025, en violation flagrante des libertés fondamentales et des principes démocratiques garantis par la Constitution.

Cette condamnation s'étend à la suspension des activités de l'**Alliance de travailleurs pour le développement**, **ATD** en sigle, un autre parti membre de « **Sauvons la RDC** » par arrêté ministériel du 28 octobre 2025.

Pour le Mouvement « **Sauvons la RDC** », ces décisions qui interviennent après le Conclave des forces politiques et sociales tenu à Nairobi du 14 au 15 octobre, constituent une atteinte grave à la loi sur les partis politiques et à celle sur l'opposition politique. Il s'agit d'une dérive autoritaire intolérable et une ligne rouge de plus franchie par le pouvoir de Kinshasa.

En s'arrogeant le pouvoir de bannir des partis républicains régulièrement constitués, le pouvoir en place confirme sa nature tyrannique et sa volonté manifeste de museler l'opposition et d'imposer la pensée unique, la peur, la censure et la répression, foulant aux pieds la Constitution de la République et tous les efforts de paix et de réconciliation nationale entrepris tant au plan interne, régional qu'international.

« **Sauvons la RDC** » dénonce l'instrumentalisation des institutions publiques, dont le gouvernement et le pouvoir judiciaire, en vue de la consolidation d'un pouvoir autocratique et despotique.

Pour Sauvons la RDC, **ces décisions sont nulles et de nul effet**, car prises en violation de la Constitution et des lois pertinentes.

Le Mouvement « **Sauvons la RDC** » demeure résolument engagé à œuvrer irrévocablement pour la fin de la dictature, la réconciliation des Congolais et l'avènement d'une ère de liberté, de dignité et de prospérité pour toutes les filles et tous les fils du Congo.

Que le pouvoir se le tienne pour dit : **Aucun arrêté, aucune décision judiciaire, aucune manœuvre ne pourra suspendre la volonté d'un peuple debout, déterminé à s'affranchir de la tyrannie.**

Le peuple congolais ne cédera plus à l'intimidation. Il ne négociera plus ses libertés. Il ne courbera plus l'échine devant l'injustice, car, en définitive, **le Congo n'appartient pas à un clan. Il appartient à son peuple.**

Le vent de la liberté souffle. Il ne se suspend pas.

Pour Sauvons la RDC :

Agustin Matata Ponyo Mapon

Frank Diongo

Raymond Tshibanda

Jean-Claude Vuemba

André Claudel Lubaya

Seth Kikuni

Dr. Tharcisse Loseke

Théophile Mbemba

Bienvenu Matumo

Filia Tshipasa

Albert Mukulubundu

Athanase Mapessa